

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION
du 28 août 1903.

V. — Machines.

8. — MOTEURS DIVERS.

N° 339.068

Brevet de quinze ans demandé le 28 août 1903 par **M. Léon LEVAVASSEUR** résidant en France.

Moteur à huit cylindres.

Délivré le 30 septembre 1904; publié le 25 octobre 1904.

La figure 1 représente une coupe du moteur.

La figure 2 représente une vue en plan avec l'indication de la position des huit cylindres.

5 La figure 3 représente l'arbre à quatre manivelles actionné par huit bielles.

Le moteur se compose d'une boîte A ayant la forme d'un prisme triangulaire (fig. 1, 2), l'angle au sommet α (fig. 1) étant droit et le triangle isocèle.

Sur les faces latérales faisant entre elles un angle de 90° (quatre-vingt-dix degrés) sont fixés les cylindres, quatre sur une face CEGI (fig. 1, 2), quatre sur l'autre face BDFH (fig. 1, 2).

15 Suivant l'axe du bâti et à la base du prisme se trouve l'arbre XY (fig. 2, 3) à quatre manivelles commandées par huit bielles B¹ C¹ D¹ E¹ F¹ G¹ H¹ I¹ (fig. 3), placées deux à deux sur chaque manivelle et recevant le mouvement des pistons des cylindres. Les

deux bielles, par exemple, B¹ et C¹, placées sur la même manivelle reçoivent leur mouvement de deux cylindres B, C (fig. 2) décalés à quatre-vingt-dix degrés. Ces deux cylindres 25 n'ont pas leurs axes placés dans un même plan perpendiculaire à l'arbre; ils sont décalés l'un à droite, l'autre à gauche de ce plan, de telle façon que les bielles placées côté à côté sur les manivelles ont, comme axe ou comme 30 plan de mouvement, un plan passant par l'axe du cylindre qui les actionne.

RÉSUMÉ.

35 L'invention a pour objet un moteur se composant de huit cylindres décalés deux à deux de 90° (quatre-vingt-dix degrés) actionnant un arbre à quatre manivelles et produisant un couple aussi constant que possible.

L. LEVAVASSEUR,
rue des Bas-Rogers, 10. Puteaux (Seine).

Prix du fascicule : 1 franc.

N° 339.068

M. Levavasseur

Pl. unique

Fig.1.

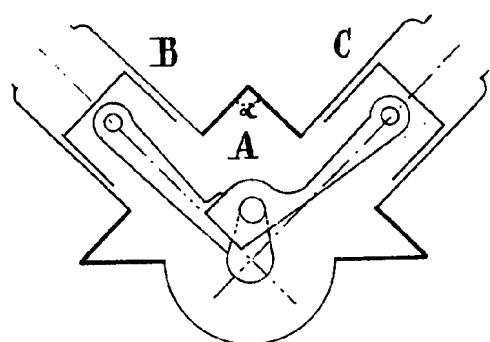


Fig.3.

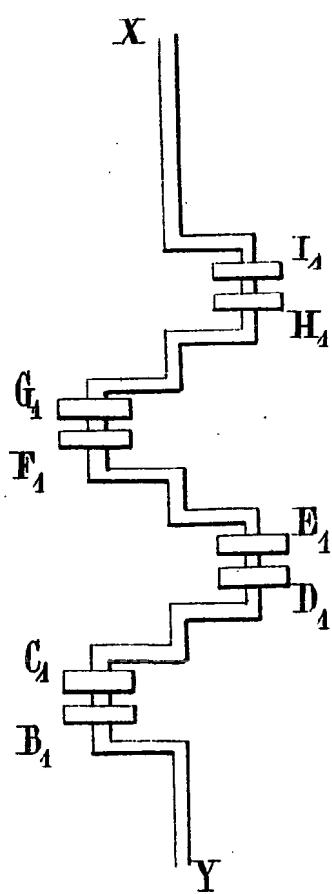


Fig.2.

